

Évaluation de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)

Sommaire

Recherche et Évaluation

Division de l'évaluation

Juillet 2017



Les Annexes techniques sont disponibles sur demande à Research-Recherche@cic.gc.ca

Ci4-170/2017F-PDF
978-0-660-09309-3

Numéro de référence : E3-2015

Sommaire

But de l'évaluation

Le présent rapport expose les constatations de l'évaluation de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (ci-après appelée « l'Initiative des CLOSM ») réalisée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). L'évaluation, qui a porté sur la pertinence et le rendement de l'Initiative, a été menée conformément aux exigences de la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor et de l'article 42.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques. Les constatations ont également contribué à l'évaluation horizontale de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : Éducation, immigration, communautés (ci-après appelée « la Feuille de route 2013-2018 »), réalisée par le ministère du Patrimoine canadien (PCH).

Aperçu de l'Initiative des CLOSM

L'Initiative des CLOSM a pour mandat de soutenir et d'améliorer le développement et la vitalité des CLOSM. Ce mandat est tiré de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) et de la *Loi sur les langues officielles* (LLO). L'Initiative des CLOSM comprend diverses activités d'IRCC visant à encourager la promotion, le recrutement et l'intégration d'immigrants d'expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) à l'extérieur du Québec, ainsi qu'à favoriser le développement et le partage de connaissances portant sur les CFSM et sur les communautés d'expression anglaise au Québec (CEAQ). Financée à hauteur de 29,4 M\$ sur une période de cinq ans (et de 4,5 M\$ en financement permanent), l'Initiative est un engagement clé du volet de l'immigration de la Feuille de route 2013-2018 et regroupé sous quatre grandes composantes :

- des activités de promotion et de recrutement au Canada et à l'étranger, y compris Destination Canada;
- des services d'établissement aux immigrants d'expression française;
- des activités de coordination et de consultation auprès des principaux intervenants;
- des projets d'élaboration de données stratégiques, de recherche et de partage de connaissances pour les CFSM à l'extérieur du Québec et les CEAQ.

Sommaire des conclusions et des recommandations

Gestion et gouvernance : Globalement, l'évaluation a permis de constater que l'Initiative des CLOSM comporte de nombreuses activités, intégrées aux programmes d'immigration et d'établissement d'IRCC, qui ne sont pas toujours harmonisées et qui peuvent se recouper. La gestion, la prestation et l'imputabilité pour ces activités sont réparties dans différents secteurs de responsabilité au sein du Ministère, sans qu'il y ait un responsable stratégique clairement désigné pour l'Initiative dans son ensemble. Même si des mécanismes de gouvernance et de coordination de l'Initiative des CLOSM sont en place et se sont améliorés depuis l'évaluation de 2012, l'Initiative n'a toujours pas de stratégie unifiée, avec un leadership ciblé et une imputabilité globale.

Recommandation no 1 : IRCC devrait examiner et réviser le cadre de gouvernance et de responsabilisation qui appuie l'Initiative des CLOSM. L'examen devrait tenir compte des rôles

et des responsabilités au sein d'IRCC, ainsi que du leadership, et déterminer clairement un responsable stratégique au sein du Ministère avec une responsabilité globale quant à la gestion et à l'imputabilité de l'initiative dans son ensemble.

Promotion et recrutement d'immigrants d'expression française dans les CFMS :

L'Initiative des CLOSM a eu un certain succès à sensibiliser les ressortissants étrangers d'expression française au sujet des possibilités de vivre et de travailler au Canada, ainsi que parmi les employeurs au Canada au sujet des possibilités et des mécanismes de recrutement et d'embauche d'immigrants d'expression française. Toutefois, malgré ces efforts, qui sont en cours depuis 2003, le poids relatif des immigrants d'expression française qui s'installent dans les CFMS demeure bien inférieur aux objectifs ministériels. Les données probantes indiquent que l'approche actuelle, qui repose principalement sur les activités promotionnelles et les options de résidence temporaire, pourrait ne pas suffire à atteindre les objectifs établis et, par conséquent, d'autres efforts pourraient être nécessaires pour atteindre les cibles actuelles.

Établissement et intégration des nouveaux arrivants d'expression française dans les CFMS : Les nouveaux arrivants d'expression française s'intègrent généralement sur le plan économique à des taux comparables à ceux des autres immigrants. Ils utilisent les deux langues officielles du Canada dans leur vie quotidienne, et la connaissance de la langue anglaise est associée à leur intégration économique et sociale. Il y a également des indications selon lesquelles les nouveaux arrivants d'expression française ont des connaissances sur la vie au Canada et participent à la société canadienne. IRCC appuie l'intégration des nouveaux arrivants d'expression française dans les CFMS via son programme d'établissement. L'objectif est que les nouveaux arrivants d'expression française adoptent un « parcours d'intégration francophone », et IRCC s'engage à soutenir l'approche « pour et par les francophones ». Cependant, cette approche n'est pas encore bien définie et le rôle des organismes non francophones en appui à ces efforts n'est pas clair. De plus, l'absence de soutien aux résidents temporaires (RT) ciblés par l'Initiative des CLOSM, pour les aider à former des liens significatifs avec la communauté francophone, constitue un défi.

Mobilisation des partenaires et des intervenants : Des efforts considérables ont été déployés pour mobiliser les partenaires et les intervenants au Canada et à l'étranger dans les activités de l'Initiative des CLOSM. Toutefois, le niveau de mobilisation de certains partenaires, comme les gouvernements provinciaux et territoriaux, qui ont la responsabilité de l'infrastructure et des services nécessaires au maintien de la vitalité des CFMS pour attirer et retenir les immigrants d'expression française, a constitué un défi.

Recommandation no 2 : IRCC devrait créer et mettre en œuvre une stratégie unifiée et horizontale pour l'Initiative des CLOSM, qui devrait :

- a. Examiner et réviser les activités liées à l'immigration francophone afin de soutenir plus efficacement l'atteinte des objectifs établis. Les activités devraient inclure la promotion, ainsi que des outils et des mécanismes pour faciliter la résidence permanente et la rétention.
- b. Faire avancer l'approche « pour et par les francophones » au Ministère;
- c. Élaborer une approche pour soutenir les résidents temporaires ciblés par l'Initiative en établissant des liens avec les CFMS.

- d. Mieux tirer parti des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux et des intervenants du secteur de l'emploi pour appuyer la capacité des CFSM à attirer, intégrer et retenir les nouveaux arrivants d'expression française.

Recherche stratégique, élaboration de données et partage de connaissances : L'Initiative des CLOSM a facilité le développement de connaissances et la sensibilisation aux sujets liés à l'immigration vers les CLOSM, particulièrement au sein d'IRCC. Toutefois, l'utilisation concrète des résultats de recherche pour éclairer l'élaboration des politiques et répondre aux besoins en matière de connaissances et aux priorités des divers intervenants a constitué un défi. Des progrès ont été réalisés en ce qui a trait à la mesure du rendement depuis l'évaluation de 2012. Comme l'Initiative continue d'évoluer, la stratégie de mesure du rendement doit cependant être mise à jour pour surveiller efficacement les activités, les extrants et les résultats attendus de l'Initiative.

Recommandation no 3 : IRCC devrait mettre à jour la stratégie de mesure du rendement pour que l'Initiative des CLOSM soit alignée sur la stratégie horizontale, conformément à la recommandation no 2, et pour relever les défis liés au suivi des résultats et à la reddition de comptes.